



EXTRAIT DU R

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Session Ordinaire du 16 NOVEMBRE 2023

Délibération affichée

Le

24 NOV. 2023

Effectif du Conseil : 33

Présents : 22

Absents et Excusé(es) : 07

Procuration(s) : 04

N° d'ordre : 61/2023

Domaine d'intervention : 9.1/ Autres domaines de compétence des communes.

L'an deux mil vingt-trois et le jeudi seize du mois de novembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Basse-Terre régulièrement convoqué, par courrier en date du neuf novembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Basse-Terre dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Monsieur André ATALLAH.

La convocation a été affichée en Mairie, le 09 novembre 2023

PRÉSENTS : M. ATALLAH André, Maire ; - M. RUART Alex, 2^{ème} Adjoint ; Mme RODES Brigitte, 3^{ème} Adjoint ; - M. BOYAU Alex, 4^{ème} Adjoint ; - M. GENDREY Roland, 6^{ème} Adjoint ; - Mme OTTO Julie, 7^{ème} Adjoint ; - M. CARRIERE Pierre, 8^{ème} Adjoint ; - M. MIRRE Jocelyn ; - Mme LAQUITAINÉ Liliane ; - Mme LESTIN Léna ; - Mme LYSIMAQUE Maguy ; - M. TABAR Patrice ; - Mme JEREMIE Marie-Louise ; - Mme MONLOUIS-NIRELLEP Maddly ; - M. FARIAL Harold ; - M. MARCEL Didier ; Mme LINON Gladys ; - M. ISSA Jean-François ; - Mme GUILLAUME Myriam ; - M. BROLIRON Jean-François ; M. REJON Philippe ; - Mme OUSSELIN Johanna, **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : M. GUILLAUME Bernard, 1^{er} Adjoint (procuration donnée à Madame OTTO Julie) ; - Mme PAISLEY Yanetti, 5^{ème} Adjoint (procuration donnée à Monsieur GENDREY Roland) ; - Mme LACROIX Jenia 9^{ème} adjoint (procuration donnée à Monsieur ATALLAH André Maire) ; - Mme PENCHARD Marie-Luce (procuration donnée à Mme GUILLAUME Myriam) ; **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS : Mme RENE-GABRIEL Murielle ; - M. PERAIN Franck ; - M. GEOFFROY Luidji ; - M. EUGENE-SALZEDO Willy ; - M. PROCIDA Robert ; - Mme GAUTHIEROT Franciane ; - Mme MONGE Dunia, **Conseillers Municipaux**.

Les 22 conseillers municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 33, il a été conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, Mme OTTO Julie, a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

**DÉLIBÉRATION FIXANT LES TARIFS DE MISE À DISPOSITION DE LA REMORQUE
PODIUM DE TYPE OPUS 4200 D'UNE SURFACE DE 55M².**

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur le Maire rappelle à ses collègues que depuis le mois de septembre 2023, la Ville de BASSE-TERRE a fait l'acquisition d'une remorque podium de type OPUS 4200 d'une surface de 55 m².

Cette scène mobile étant de plus en plus sollicitée, et pour faire face aux frais engendrés par ce matériel, le Maire propose à ses collègues d'appliquer un tarif pour sa mise à disposition.

Le montant proposé est de : • Mille deux cents (1 200,00 €) euros par jour (caution de cinq cents (500,00 €)) Sont compris dans ce tarif l'amenée et le repli du matériel, l'assistance au montage par un opérateur de la Ville de BASSE-TERRE.

Cette somme sera acquittée auprès du comptable public ou sur « PAY FIP »

Le locataire devra prendre une assurance en responsabilité civile (en cours de validité) et garantir cette structure contre tous risques de dégradation, toutes sujétions incluses. A charge en plus pour lui d'assurer le gardiennage du matériel sur la durée de la location.

L'Assemblée est invitée à en délibérer.

DISPOSITIF DECISIONNEL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

CONSIDERANT l'Exposé des Motifs ci-dessus ; Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
CONSIDERANT l'acquisition par la ville de BASSE-TERRE d'une remorque podium de type OPUS 4200 d'une surface de 55 m²

APRES en avoir délibéré,

DECIDE A LA MAJORITÉ

SOIT 23 VOIX POUR, DONT 03 PROCURATIONS

M. GUILLAUME Bernard, 1^{er} Adjoint (procuration donnée à Madame OTTO Julie); - Mme PAISLEY Yanetti, 5^{ème} Adjoint (procuration donnée à Monsieur GENDREY Roland); - Mme LACROIX Jenia 9^{ème} adjoint (procuration donnée à Monsieur ATALLAH André Maire).

03 ABSTENTIONS DONT 01 PROCURATION

Mme PENCHARD Marie-Luce (procuration donnée à Mme GUILLAUME Myriam)

Envoyé en préfecture le 22/11/2023

Reçu en préfecture le 22/11/2023

Publié le 24 NOV. 2023

ID : 971-219711058-20231116-612023-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2023 - DELIB N° 61/2023 - REF : 9.1/ AUTRES DOMAINES DE C
« DÉLIBÉRATION FIXANT LES TARIFS DE MISE À DISPOSITION DE LA REMORQUE PODIUM DE TYPE O

ARTICLE 1 : DE FIXER le montant suivant pour la mise à disposition de la remorque podium de type OPUS 4200 d'une surface de 55 m² :

• Mille deux cents (1 200,00 €) euros par jour (caution de cinq cents euros (500,00 €))

Sont compris dans ce tarif l'amenée et le repli du matériel, l'assistance au montage par un opérateur de la Ville de BASSE-TERRE.

Cette somme sera acquittée auprès du comptable public ou sur « PAY FIP ».

ARTICLE 2 : D'INDIQUER que le locataire devra prendre une assurance en responsabilité civile (en cours de validité) et garantir cette structure contre tous risques de dégradation, toutes sujétions incluses. A charge en plus pour lui d'assurer le gardiennage du matériel sur la durée de la location.

ARTICLE 3 : DE DONNER tout pouvoir au Maire pour mener à bien cette affaire.

ARTICLE 4 : DE DIRE que la présente délibération peut dans un délai de deux (02) mois à compter de son affichage, de sa publication ou de sa notification, faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif, peut être saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site internet www.telerecours.fr Le

Pour expédition conforme au registre des Délibérations.

Certifiée exécutoire, compte tenu de

La transmission en Préfecture le 22 NOV. 2023

L'affichage et/ou la publication le 24 NOV. 2023

Et/ou la notification le

Fait à Basse-Terre, le

21 NOV. 2023



Le Maire
Pour le Maire Empêché
B.GUILLAUME
1er Adjoint



Le Maire

André ATALLAH

Pour le Maire Empêché

B.GUILLAUME

1er Adjoint